



COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière

Réunion du 17 octobre 2022

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MMES. Patricia ARNOUX, Rosette GERMANO, MM. Serge BESSI, Pascal BISTARELLI, Alain BROCHE, Claude COLOMBO, Gilles ERMANI, Bernard JAMMES, Pierre LAFON, Julien LANDUCCI, Frédéric MINERVA, Francis MAGGI, Christian POMATTO, Georges ROMANO, Louis TIBONI

Excusés : MMES Geneviève EVRARD, Christine TASTAVIN, MM. François ROUSTAN, Patrick SCALA

Assistent : MM. Kevin ASSATI (CTD-PPF), Stéphane DUDILLIEU (Directeur)

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Ouverture de la séance à 18h00.

COMMUNICATION DU PRESIDENT

- Le Président, expose la courbe des licences comparativement à la saison dernière. De date à date, le District de la Côte d'Azur comptabilise 22 558 licences, soit 790 de moins (3,70 %) à la même date en 2021/2022.

Des baisses significatives en :

- seniors, 550 soit -17,45 %,
- U18, U19, 156 soit -17,07 %,
- football d'animation, 550 soit -8,79 %.

La LFA organise un week-end pour les bénévoles au Centre National du Football à Clairefontaine les 5 et 6 novembre 2022. A la suite des candidatures proposées par les clubs, les 5 premières demandes conformes ont été retenues, à savoir :

- M. Helder PEREIRA DE FREITAS de l'ASTAM ;
- M. Ronan MADEC du F.C VALLEES VAR VAIRE ;
- M. Wahel ENGHEZZOU de la JSJLP ;
- M. Killian PAGLIA de l'ASRCM ;
- M. Stéphane DAGOGNET du MBC NICE.

- Le Président propose au Comité de Direction, d'interjeter Appel de la décision de la Commission de Discipline du DCA du 12/10/22, concernant la rencontre de championnat

seniors D4 B n°50596.1 - F.C CARROS / ASTAM du 18/09/2022, du fait d'une décision de ladite Commission qui a omis de constater et de prendre en considération la décision de la Commission Sportive, laquelle a d'ores et déjà donné match perdu à l'une des parties.

- Il présente les orientations fédérales concernant le recrutement, la formation et la fidélisation des arbitres notamment par l'accompagnement des jeunes arbitres.

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale d'hiver du DCA est fixée au mardi 20/12/22 dans un lieu à définir. Les clubs qui souhaiteraient organiser cette manifestation peuvent faire acte de candidature auprès du secrétariat du District de la Côte d'Azur.

COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

Suite à la demande de sa Présidente, Mme Patricia ARNOUX, M. Matthieu CHICAULT intègre la Commission du Football Féminin et de la Mixité.

TRESORERIE

Le Président présente les comptes arrêtés au 30/06/22 qui se soldent par un déficit de 1 515 €. Le Comité de Direction n'émet aucune réserve et valide le document qui sera présenté aux clubs lors de l'AG d'Hiver, sous réserve du contrôle par le Commissaire aux Comptes qui n'a pas encore rendu son rapport.

COMPETITIONS

- M. Serge BESSI fait le point après le premier mois de compétition ; pas de problème majeur à signaler.
- Concernant le Football Diversifié, M. Alain BROCHE, informe que lors de la dernière journée, 96 % des rencontres ont été couvertes par le FAL.
- Le problème annexe concernant l'utilisation des vestiaires pour les compétitions U10 et U11 en triangulaire a été évoqué.
- Le Comité de Direction est invité à réfléchir sur la constitution des poules de championnats des jeunes à 10 équipes ainsi que sur un nouveau format d'engagement pour le championnat U14 D.

COUPES

M. Julien LANDUCCI, présente un compte-rendu du premier tour du Festival U12 et U13, peu de forfaits constatés malgré la pénurie d'essence ; il tient à remercier les clubs organisateurs pour leur précieuse aide ainsi que de leur accueil chaleureux.

ARBITRES

- M. ERMANIi informe que lors de ce week-end des incidents graves ont été relevés sur les terrains, notamment lors d'une rencontre de Seniors D3 où la rencontre a dû être arrêtée pour crachats et menaces de mort envers le corps arbitral.

Une recrudescence de la violence sur les terrains est constatée lors des premières journées des championnats.

En conséquence, si la progression de ces faits intolérables, sur un terrain de football, perdure, le Comité de Direction prendra les mesures nécessaires afin de les endiguer.

- Il constate des difficultés pour l'inscription aux formations d'arbitres organisées par l'IR2F. En conséquence, il craint que le contingent des arbitres formés cette saison soit insuffisant pour pallier les cessations d'activité de fin de saison.

TECHNIQUE

M. Kévin ASSATI, présente les actions réalisées et à venir de la Commission Technique.

COURRIER

FFF : Programme puissance Foot

FFF : PV du COMEX du 06/10, 10/10 et 13/10/22;

LFA : PV du BELFA du 12/09 et 06/10/22 ;

ASCC : concernant l'engagement en championnat U15 F à 11, réponse sera donnée.

AGENDA

Samedi 22 octobre : Tournoi FARE 13h15 à Mouans-Sartoux ;

Samedi 22 octobre : Tournoi de l'Entente Rive Droite U11G et U13F à Mougins ;

Lundi 21 novembre : Comité Directeur Plénier ;

Mardi 22 novembre : Comité Directeur Plénier de la Ligue Méditerranée ;

Mardi 20 décembre 2022 : Assemblée Générale d'Hiver.

Clôture de la séance à 21h10.

Président,
M. Edouard DELAMOTTE.



Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI.

